



Conseil général

1356 Les Clées

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 12 décembre 2023

La Présidente ouvre à la séance à 20h00.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Appel
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du PV de la séance du 13 juin 2023
- 4 Admissions – Démissions
- 5 Transfert de l'investissement consacré à la « rénovation du collège de La Russille » au patrimoine financier, préavis n°16/2021-2026 – rapport de la Commission des finances
- 6 Demande de crédit pour le remplacement des installations techniques du congélateur communal, préavis n°18/2021-2026 – rapport de la Commission ad hoc
- 7 Budget pour l'année 2024, Préavis n°19/2021-2026, rapport de la Commission des finances
- 8 Modification du règlement du Conseil général des Clées, préavis municipal n°20/2021-2026, rapport de la Commission ad hoc
- 9 Communications municipales et du bureau
- 10 Propositions individuelles et divers
- 11 Contre appel

1 Appel

L'appel fait constater la présence de 14 conseiller(ère)s présent(e)s sur 17 inscrits, 1 conseiller est excusé, 1 est absent, 1 est démissionnaire car élue à la Municipalité
Selon les statuts, le Conseil général peut donc valablement délibérer.

Micheline Conod, Municipale, est excusée pour cause d'accident.

2 Adoption de l'ordre du jour

La Présidente demande l'ajout du point 4 b pour la nomination d'un scrutateur suppléant. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour ne faisant pas l'objet d'autre remarque de la part des conseiller(ère)s, ce dernier est accepté à l'unanimité

3. Adoption du PV de la séance du 12 décembre 2023

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023 ne faisant pas l'objet de remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

4 Admissions – Démissions

Admission : deux demandes d'admission de la part de Benjamin Paquier et Xavier Depeursinge. La Présidente se réjouit d'accueillir deux nouveaux venus et procède à leur assermentation.

Démission : pas de démission.

5 Transfert de l'investissement consacré à la « rénovation du collège de La Russille » au patrimoine financier. Préavis n°16/2021-2026 – rapport de la Commission des finances

La Présidente donne la parole à Marinette Benoit, Syndique, pour la lecture du préavis municipal.

Lecture du rapport de la Commission des finances par Yann-Félix Petermann, rapporteur de la Commission.

Ce rapport approuve le préavis municipal.

Albert Lambercy précise que Philippe Conod était excusé lors de la séance de Commission et qu'il excuse aussi son absence pour ce soir.

La Présidente passe ce préavis au vote car il ne soulève aucune question ou remarque.

Il est accepté à l'unanimité.

6 Demande de crédit pour le remplacement des installations techniques du congélateur communal, préavis n°18/2021-2026 – rapport de la Commission ad hoc

La Présidente donne la parole à Anne Moulinneuf, Municipale, pour la lecture du préavis municipal.

Lecture du rapport de la Commission ad hoc par Marie-José Paquier, rapporteuse de la Commission.

Ce rapport approuve le préavis municipal.

La parole n'étant pas demandée, ce préavis est mis en votation.

Il est accepté à l'unanimité.

7 Budget 2024, préavis n°19/2021-2026 – rapport de la Commission des finances

La Présidente donne la parole à Marinette Benoit, pour la lecture du préavis municipal.

Lecture du rapport de la Commission des finances par Tim-Philippe Petermann, rapporteur de la Commission.

Ce rapport relève les points suivants :

- Le poste pour « l'embellissement des villages » sert à financer des achats de décoration, de fleurs ou par exemple cette année la nouvelle installation d'éclairage de Noël sur la butte du château.
- L'augmentation du prix de location des cases du congélateur de CHF 5.- par 50l, justifiée par les frais de rénovation de l'installation.
- L'engagement d'un employé communal à 20%.
- Le projet d'installation d'un défibrillateur aux Clées
- Le changement de programme informatique pour la bourse.

Les charges budgétisées s'élèvent à CHF 1'062'259.-

Les revenus budgétés s'élèvent à CHF 1'046'875.-

Déficit présumé pour 2024 : CHF 15'384.-

La Présidente passe aux questions.

Pierre Cochand demande des précisions quant au projet d'installation d'un défibrillateur. Marinette Benoit explique que l'association des ambulanciers fait la promotion de cette installation qui peut sauver des vies. Une dizaine de personnes de la commune sont prêtes à effectuer un cours pour se familiariser avec le maniement de cet appareil. Elles seront les répondantes de la commune pour les éventuelles interventions. Il est par contre nécessaire d'être deux personnes pour intervenir efficacement.

Christian Verdon relève que les frais d'informatique ont bien diminué par rapport aux années passées. Marinette Benoit répond que nous avons résilié le contrat qui nous liait à la Maison Ruf et que nous avons signé un autre contrat avec Info Compta qui est beaucoup moins cher et très adapté aux petites communes. De plus le bureau du Contrôle des habitants se branche maintenant directement sur le programme de l'Etat du registre des personnes, ce qui engendre une belle économie aussi.

La parole n'étant plus demandée, le préavis n°19/2021-2026 pour le budget 2024 est mis en votation. Il est accepté à l'unanimité.

8. Modification du règlement du Conseil général des Clées, préavis n°20/2021-2026 – rapport de la Commission ad hoc

Marinette Benoit fait la lecture du préavis n°20/2021-2026. Le changement demandé des articles 34 et 35 du règlement permettrait de réunir la commission des Finances avec la commission des Comptes et Gestion en une seule commission Gestion-Finance.

Lecture du rapport de la Commission ad hoc par Marie-José Paquier, rapporteuse.
La commission soutient le préavis municipal et est favorable à une fusion des deux commissions.

La Présidente met en discussion ce préavis.

Pierre Cochand demande comment cela va concrètement se passer si cette modification est acceptée.

Marinette Benoit répond que le règlement modifié sera à nouveau transmis au Canton pour la confirmation de leur approbation. Puis les deux commissions des finances et comptes et gestion seront dissoutes au Conseil de mars 2024 et une commission Gestion-Finance sera nommée par le Conseil.

La parole n'étant plus demandée, le préavis n°20/2021-2026 pour la modification du règlement du Conseil général des Clées est mis en votation.
Il est accepté à l'unanimité.

9. Communications municipales et du bureau

Marinette Benoit informe qu'elle se réjouit de l'engagement de David Pietrzykowski en tant qu'employé communal à 20%. Paolo Gregorio sera son répondant au sein de la Municipalité.

Nouvelles de l'ASIOR : La construction du collège de Montcherand suit son cours. Il sera prêt pour la rentrée d'août 2024.

Cette construction sera directement suivie par le projet d'un nouveau collège à Montchoisi, derrière le collège existant. Il devrait remplacer les portacabines. Une salle de gym triple sera construite par la ville d'Orbe à côté de ce nouveau collège.

Par souci d'économies, l'ADNV a décidé de fermer tous les offices de tourisme régionaux, sauf celui d'Yverdon-les-Bains, de renforcer les canaux d'information numériques et d'installer des points de dépôts de prospectus et flyers.

Le refuge a été loué à 24 reprises cette année et utilisé en plus à trois reprises par la commune.

Marinette Benoit lit le rapport donné par le garde-forestier du Triage informant des travaux effectués pour notre commune. Le rapport complet sera inclus dans le rapport de gestion communal 2023.

Mirjam Petermann informe que des débitmètres ont été installés dans chaque villages de l'AIVM afin de détecter les surplus d'eaux claires dans les conduites d'eaux usées. Nous sommes dans l'attente des résultats mais plusieurs villages ont déjà fait des adaptations nécessaires.

Nous avons eu un souci de pollution par des bactéries à la Source de Léchères détecté par un contrôle de l'Office cantonal de la consommation, ce qui a engendré la fermeture immédiate de la source et le passage à la source Mercier ainsi que le chlorage du réservoir des Clées. Cette source sera remise en service dès que possible.

Cette année le village de La Russille a consommé 5'694 m³ d'eau de la source Mercier et Les Clées 964 m³.

Les travaux de remplacement du collecteur de La Pouette n'ont pas encore débuté car les comptes des Améliorations foncières sont vides actuellement. Ils sont renfloués tous les deux ans. La prochaine fois en mars 2024. Nous sommes contraints d'attendre le « feu vert » des AF pour démarrer ces travaux. Si nous les commençons avant, nous perdrons droit à toute aide étatique.

En attendant des travaux ponctuels de débouchages sont effectués par notre futur employé communal pour maintenir l'évacuation des eaux en fonction tant que possible.

Une réfection d'une conduite d'eaux claires à la route du Cosson à La Russille, près du grand marronnier, a été effectuée car des racines ont entièrement bouché le tube.

Anne Moulinneuf informe que l'AJOVAL a prévu la création de 48 places en UAPE aux Moulins à Orbe qui seront prêtes en janvier prochain et 48 places à Montcherand au nouveau collège dès la rentrée prochaine.

Elle explique que suite à la mise à l'enquête du PAcom plusieurs oppositions ont été reçues. Elles ont été traitées en séance de conciliation durant l'été. Une nouvelle enquête complémentaire du PAcom est prévue pour le printemps 2024 suite aux diverses modifications apportées au projet après l'enquête publique du printemps 2023. Notre projet est à l'étude au Canton ~~et nous attendons sa réponse~~. Il dispose d'un délai légal de 3 mois pour nous répondre. Si lors de l'enquête complémentaire, il y a des oppositions sur les modifications effectuées, de nouvelles séances de conciliation devront être effectuées. Par la suite, le PAcom devra être accepté par le Conseil, puis encore validé par le Canton. Il reste ainsi beaucoup d'incertitudes quant à la date d'aboutissement de ce projet.

La commune a officiellement récupéré la concession du droit d'eau du Déversoir.

Anne Moulinneuf informe que Mirjam Pertermann reprend la responsabilité des terrains au sein de la Municipalité.

Le muret de la cour du collège le long de la route a été démoli afin de permettre un parage plus facile des véhicules.

Paolo informe que la Municipalité a martelé 20 lots pour 120 m³ de bois qui ont été misés en novembre pour un montant de CHF 1'785.-

Nous sommes toujours dans l'attente de la réponse officielle du Canton pour le projet du 30 km/h dans le village des Clées suite à la visite de la sous-commission d'étude. Elle devrait venir en début d'année prochaine.

Les communes voisines de L'Abergement et Lignerolle ne soutiennent pas notre projet d'instaurer l'interdiction des poids lourds en transit dans le village de La Russille et sur la route de contournement du village. Elles ne sont actuellement pas d'accord d'installer la signalisation nécessaire sur leur territoire. Des discussions sont en cours. En cas de refus, il sera possible d'interdire le passage des poids lourds uniquement pour le transit dans le village de La Russille mais pas pour l'utilisation de la route de contournement du village.

Il reste actuellement encore des fonds pour les subventions d'encouragements aux économies d'énergie de 2023.

Actuellement, il n'y a plus de risque de pénurie d'énergie selon les informations de l'Etat. Le PRU (plan de rencontre d'urgence) est donc en veille puisqu'il n'est plus nécessaire.

Un nouveau candélabre a été installé sur la Place de la Ville aux Clées afin d'améliorer la sécurité des piétons de nuit.

Toutes les ampoules de l'éclairage public de La Russille ont été changées car elles « sautaient » les unes après les autres.

Une nouvelle installation lumineuse a été montée sur la butte du Château pour la période de Noël.

Marinette Benoit rappelle l'apéritif communal de Nouvel an le 05 janvier prochain.

La Présidente transmet les dates des Conseils de 2024 : 26 mars, 11 juin, 08 octobre et 10 décembre.

10 Propositions individuelles et divers

Christian Verdon demande des nouvelles du projet de nettoyage du bassin du Déversoir. Anne Moulinneuf répond que le garde-pêche a retiré les écrevisses américaines du plan d'eau. Il est resté sec un certain temps, puis a été remis en eau. Un nettoyage complet professionnel n'a pas été effectué car il n'était pas au budget de cette année. Affaire à suivre l'année prochaine.

Albert Lamercy demande qui s'occupe des élagages en bordure de forêt et s'il sera nécessaire d'effectuer ces éparages par les propriétaires. Marinette Benoit informe qu'habituellement c'est Jean-Luc Conod de Bretonnières qui les effectue mais il s'est tordu une cheville et cela va retarder ses interventions. Oui, il sera nécessaire d'effectuer ces élagages pour les propriétaires.

Marcel Brechbühl demande ce qui va être installé comme modération de la circulation aux Clées pour le 30 km/h. Paolo explique que si 85% des usagers respectent la limitation de vitesse, il ne sera pas nécessaire d'installer des ralentisseurs. Une signalisation peinte sur la chaussée est prévue ainsi que la pose de totems de signalisation.

René Lamercy remarque que le prix de l'eau augmente presque chaque année, que la source Mercier augmente aussi ses tarifs. Il demande quelle est la politique de l'AIMS et quelle est la projection des coûts engendrés par les futurs travaux. Il a l'impression que l'on est dans le flou.

Paolo Gregorio en tant que représentant municipal au CODIR de l'AIMS explique que les travaux vont se faire petit à petit. Les projections sont effectivement difficiles à faire car il faut spéculer sur les différentes consommations futures des villages de l'association. Quelques communes ont des difficultés avec la comptabilité des eaux utilisées. Ce qui complique les prévisions. Le budget AISM 2024 sera affiné.

Joël Petermann, Président de l'AIMS donne des explications complètes sur le projet de rénovation de tout le réseau AISM qui date en partie de plus de 100 ans. Il précise que ces travaux sont dus aux nouvelles exigences et normes cantonales en matière de distribution de l'eau de consommation. Il devient indispensable de pouvoir compter sur l'alimentation par la source Mercier en cas de problème. Les augmentations de prix inéluctables seront stabilisées petit à petit.

Les Améliorations Foncières ainsi que l'ECA subventionnent les travaux.

Marinette Benoit informe que le prix de l'eau en 2024 sera de maximum 3.- CHF le m³, selon notre annexe du règlement sur la distribution de l'eau. CHF 2.60 seront versés à l'AIMS et il restera 0.40 cts pour financer les travaux communaux sur les réseaux dans les villages qui restent en mains communales. Notre compte sera déficitaire. L'année prochaine, la Municipalité demandera au Conseil de pouvoir hausser ce plafond de CHF 3.- afin de diminuer le déficit de ce compte.

Joël Petermann précise que l'amortissement des travaux pourra se faire sur 60 ans au lieu de 30 ans. Cela permettra de lisser un peu les frais. L'AIMS doit assumer un énorme investissement pour uniquement 1'500 habitants. Le réseau représente 25 km de conduites et plusieurs réservoirs et installations de pompage.

Paolo informe que la consommation moyenne par habitant annuelle est de 54 m3. Pour le village des Clées notre réservoir n'est plus aux normes et la conduite entre le réservoir et le village a plus de 100 ans. Si nous devons payer les travaux nous-mêmes, cela représenterait un investissement d'un million de francs. Avec un amortissement sur 50 ans cela donnerait un prix de l'eau à CHF 4.- le m3 sans entretien et sans traitement, juste pour mettre à jour notre propre installation.

René Lambercy demande des informations quant au projet de changement du réservoir et conduite d'alimentation du village des Clées.

Joël Petermann explique que les travaux qui concernent La Russille sont en cours avec le réservoir du Signal à Lignerolle qui sera relié au village de La Russille. Pour les Clées les travaux sont prévus pour 2025.

Marinette Benoit souligne que depuis cette année, l'AISM gère notre réseau jusqu'aux entrées de villages.

René Lambercy remarque que l'utilisation de nos sources communales n'est plus certaine car les exigences cantonales sont toujours plus grandes.

Joël Petermann précise que l'eau de la source de La Russille alimente les fontaines du village car elle a souvent trop de nitrates. Aux Clées, les travaux seront faits pour que l'eau de nos sources puissent alimenter les fontaines en cas de non-conformité. Sur les 16 sources du Réseau AISM, seules deux seront fermées. Ces 14 sources seront les principales fournisseuses d'eau du réseau et la source Mercier sera la source de sauvegarde.

En cas de non-conformité d'une source villageoise, la source Mercier pourra prendre le relais à tout moment. Le Canton demande que chaque village ait deux sources d'alimentation en eau potable.

René Lambercy demande ce qu'est une triple salle de gymnastique ?

Marinette Benoit répond qu'il s'agit d'une salle de gym modulable.

Xavier Depeursinge demande des précisions quant à l'interdiction des poids lourds dans le village de La Russille. Paolo Gregorio explique que les riverains seront bien entendu autorisés.

11. La parole n'étant plus demandée, la secrétaire effectue le contre-appel.

Le contre-appel confirme la présence de 16 conseillers.

La Présidente transmet ses vœux pour une heureuse nouvelle année.

Marinette Benoit annonce que tout le monde est invité à boire quelque chose à l'auberge en fin de séance et transmet les vœux de la Municipalité pour ces fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 21h22.

La Présidente :

Mary-Lise Bertholet

La secrétaire :

Françoise Vurlod